

SAISON 2012-2013 / N° 20 / 14 janvier 2013



Au cours de la réunion du Bureau Départemental, du 12 janvier 2013, au siège du District, à LONS LE SAUNIER, l'ancien entraîneur de JURA SUD FOOT, Christian JANVIER, a reçu le Trophée Georges Boulogne 2012, des mains de Gilles BAUDET, Président de l'Amicale du JURA, en présence de Michel SORNAY, Président du District du Jura, et des Anciens Présidents de l'Amicale : Bernard GIRARD, Jean-Claude CLERC, Jacky APPOINTAIRE et Norbert RIVA (1981-2012).

Et la couronne de Roi !!!

Nos très sincères félicitations renouvelées, à cet éducateur passionné.

FOOTBALL des PRINCESSES

L'opération "**FOOTBALL des PRINCESSES**" a été reconduite en 2012-13 (et même élargie aux collèges).

Au niveau des écoles primaires **quatre** groupes scolaires du **Jura** se sont inscrits.

Souhaitons qu'une classe connaisse le **même succès** que la classe de **CE2/CM1 de Mme FAGOT du VAL d'ORAIN** qui avait été sélectionnée en 2011-12 pour passer **deux journées à Clairefontaine en compagnie des joueuses de l'Equipe de France les 29 et 30 juin 2012.**

Les écoles inscrites :

1. Ecole primaire "**LES MOUILLERES**" de Lons (Responsable : Mme Léa CORNEBOIS)
2. Ecole primaire de **NANCE** (Responsable : Mme Julie BUATOIS)
3. Ecole primaire "**ANNE RUFFY**" de Saint-Aubin (Responsable : Mme ou M. Dominique DEWALLY)
4. Ecole primaire "**OLIVET**" de Salins (Responsable : Mme ou M. Dominique LAVOCAT)

Bonne chance à ces quatre classes ...

Demandses de subventions

Pour les **demandes de subventions il existe quatre types de demandes** :
- une **demande "simplifiée" CNDS** (formule qui existe depuis 2011-2012) **Voir article**

- une demande "**Simplifiée Conseil Général**" demande pour une aide inférieure à 750 euros
- une demande "**Conseil Général**"
- une demande "**classique**" **CNDS**

Ces deux dernières demandes étant à faire sur un document commun ci-dessous :

Demande subventions 2013 CG39 et CNDS

Suivant vos cas personnels vous pouvez faire :

1. Une seule demande : "**CNDS simplifié**" pour une aide concernant uniquement le matériel (voir le type de matériel accepté). Cette aide concernant le matériel éligible ne comporte aucun seuil.
2. Une demande "**Conseil Général simplifiée**" pour une aide inférieure à 750 euros et une demande "**simplifiée CNDS**" pour ce qui concerne le matériel éligible à ce type de demande (**2 formulaires différents**)
3. Une demande "**Conseil Général**" (transport, emploi, aide directe au sport, actions..) et une demande "**simplifiée CNDS**" pour ce qui concerne le matériel éligible à ce type de demande (**2 formulaires différents**)
4. Une demande "**Conseil Général**" et "**CNDS classique**" : demandes qui se font sur le **même formulaire**

Trois réunions d'information sont prévues pour présenter les objectifs, le dossier et le calendrier 2013 :

- Jeudi 17 janvier 2013 de 18h30 à 20h00 à la Mairie de ST LAURENT EN GRANDVAUX ;
- Vendredi 18 janvier 2013 de 18h30 à 20h00 au centre social à LONS LE SAUNIER ;
- Lundi 21 janvier 2013 de 18h30 à 20h00 à la Salle des Arquebusiers à DOLE.

Dates et lieux de retour de ces dossiers :

- **"Dossier CNDS simplifié"** : doit être retourné au **District du Jura** avant le **8 février 2013**
- Tous les **autres dossiers** doivent être retournés au **District du Jura** qui vise la demande avant le **20 février 2013**

Vous pouvez solliciter des renseignements : Mme Christine ONCLE, M. François BUNOD ou le Secrétariat

Remarque : les clubs ont reçu des formulaires de demande sous format "excel" de la part du Conseil Général et dont qui ont l'avantage de pouvoir être complétés "informatiquement"...

Rappel : S'inscrire en ligne pour une formation

Pour toute inscription à une action de "formation éducateur" il faut faire un enregistrement sur le site du District. Depuis novembre s'inscrire directement via le site du District pour les formations d'éducateurs **est nécessaire**. Il suffit de se placer sur l'onglet **"Formation" > "Educateurs" > "Inscriptions"**.

Dès lors, vous aurez accès à l'ensemble des formations organisées par les Districts francs-comtois et par la Ligue.

Ensuite, il faudra choisir la formation souhaitée et remplir les champs demandés. Le District ou le Centre concerné prendra note et vous enverra les documents nécessaires pour l'inscription définitive.

Remarque : pour les N° de téléphone ne pas créer d'espace entre les "paires" de chiffres : il faut noter **XXXXXXXXXXXX** et non pas **XX XX XX XX XX**

